



AXA World Funds

Selectiv' Infrastructure

Compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois AXA World Funds

**Bénéficiez du potentiel des sociétés
mondiales du secteur des infrastructures
à travers une allocation mixte**

Pour quels investisseurs ?

AXA WF Selectiv' Infrastructure a été créé pour des investisseurs qui souhaitent diversifier leur portefeuille en investissant dans des actions et des titres de créance du secteur des infrastructures.

A propos des infrastructures

Un secteur essentiel à notre quotidien

Le monde dans lequel nous vivons repose sur un vaste réseau d'infrastructures essentielles à notre quotidien.

Les infrastructures correspondent aux équipements de base qui fondent les sociétés contemporaines et entrent dans le cadre de politiques d'aménagement du territoire et de service public. Ces infrastructures permettent de faciliter la vie des citoyens et de développer la communication, le transport, la santé ou encore l'éducation.

Elles sont financées par des fonds publics mais aussi parfois, par des fonds privés. Les contribuables payent des impôts et des taxes qui sont réutilisées par le gouvernement afin d'offrir une certaine qualité de vie et donner l'accès aux services de base des sociétés modernes.

Exemples d'infrastructure : les hôpitaux, les écoles et les centres de formation, les égouts, les chemins de fer et routes, les réseaux électriques, ...

L'univers d'investissement des infrastructures se compose de sociétés spécialisées dans le développement, la gestion et l'exploitation d'infrastructures qui fournissent des services publics essentiels tels que l'énergie, les transports, les télécommunications, les infrastructures sociales et les services aux collectivités.

Un secteur en développement

Que ce soit pour accompagner le développement de l'économie digitale (data centers, réseaux mobiles...), la distribution des énergies vertes, répondre aux besoins de la population vieillissante et de la classe moyenne au Brésil et en Chine, ou pour adapter les réseaux routiers aux véhicules autonomes et faciliter l'accès à l'eau dans les pays émergents, le secteur des infrastructures devra faire preuve d'innovation.

Des besoins considérables sont donc à prévoir tant pour faire face à ces défis que pour le renouvellement des infrastructures vieillissantes des pays développés. 94 000 milliards de dollars, c'est le montant estimé des besoins de financement des infrastructures dans le monde d'ici 2040*.

Un secteur accessible de manière indirecte via des sociétés cotées

Alors qu'il est quasi impossible pour un particulier d'investir directement dans des biens d'infrastructure (autoroute, réseau de distribution d'eau potable), le secteur est accessible de manière indirecte via de multiples entreprises cotées. Elles tirent leurs revenus (péages, factures d'eau, etc.) du développement, de la gestion et de l'exploitation d'infrastructures dans le monde. Ces revenus permettent potentiellement aux sociétés de verser des dividendes - s'il s'agit d'actions, ou des intérêts - s'il s'agit d'obligations.

* Étude "Global Infrastructure Outlook" (juillet 2017) - Oxford Economics

Politique d'investissement

AXA WF Selectiv' Infrastructure vise à générer des revenus et une croissance à long terme du capital mesurée en euros en investissant dans des actions cotées et des titres de créance négociables émis par des sociétés de l'univers mondial des infrastructures.

Le compartiment cherche à atteindre son objectif en investissant principalement dans des actions cotées, des titres assimilés à des actions et des titres de créance négociables émis par des sociétés du monde entier qui font partie de l'univers des infrastructures.

Le compartiment investit dans des titres de créance négociables principalement de qualité

« investment grade » de tous types d'émetteurs, y compris des warrants*. Les titres de qualité « investment grade » seront notés au minimum BBB- par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch ⁽¹⁾.

Le compartiment pourra également investir dans des titres de créance négociables de qualité « sub-investment grade » mais n'investira pas dans des titres notés CCC+ ou en-dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le compartiment pourra utiliser des placements directs et/ou des produits dérivés pour réaliser sa stratégie d'investissement.



Voulez-vous en savoir plus sur AXA WF Selectiv' Infrastructure ?
Consultez notre site www.axa-im.be

* Le warrant donne à son détenteur le droit d'acheter (warrant call) ou de vendre (warrant put) un actif sous-jacent à un prix fixé d'avance (le prix d'exercice) et jusqu'à une date donnée (la date d'échéance).

Pourquoi choisir AXA WF Selectiv' Infrastructure ?

Accès simple au secteur de l'infrastructure

Une approche diversifiée au sein d'un large univers d'investissement

Le compartiment se caractérise par sa diversification actions/titres de créance, zones géographiques et divers sous-secteurs des infrastructures au sein d'un univers diversifié en termes de pays et de types d'actifs.

Une allocation mixte, active et flexible **

Les décisions d'investissement se basent sur une analyse combinée de la situation macroéconomique, des secteurs et des sociétés. Elles combinent une recherche « ascendante » pour la sélection des titres et, dans une moindre mesure, une approche « descendante » pour l'allocation d'actifs géographique et sectorielle.

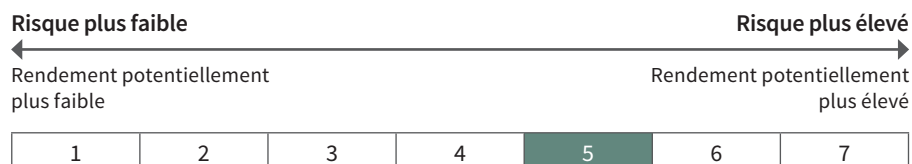
L'allocation entre les actions et les obligations (50/50) peut varier de +/-10% en fonction des résultats de l'analyse économique et de la construction du portefeuille. En cas de baisse soudaine des marchés, l'exposition en actions peut être réduite de 10% supplémentaires avec un maximum de 30%.

La sélection rigoureuse d'entreprises

Le processus de sélection des émetteurs repose principalement sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la gouvernance et du profil risque/rendement des sociétés.

** L'allocation flexible permet des marges de manoeuvre en termes d'allocation entre actions et en instruments obligataires/monétaires. La démarche est axée sur la diversification.

Profil de risque et de rendement (2)



À propos de l'équipe de gestion

« Les infrastructures sont des actifs tangibles ou réels offrant une visibilité sur le long terme en répondant concrètement à des besoins collectifs, économiques, environnementaux et sociaux de la société. Infrastructures de transport, énergétiques ou de communication, elles servent des besoins essentiels de la vie de tous les jours. Sans les infrastructures, le monde ne peut fonctionner. Le potentiel de croissance du secteur et de ses revenus est intéressant : après des décennies de sous-investissement, le besoin en infrastructures n'a jamais été aussi important. Les enjeux d'aujourd'hui nécessitent une adaptation des réseaux ainsi que la construction de nouveaux actifs. Entre la croissance exponentielle de la consommation des données numériques, la transition énergétique en cours ou l'urbanisation croissante des pays émergents, les besoins de financement sont gigantesques. Face à des états déjà très endettés, les marchés

boursiers permettent de déployer les capitaux nécessaires. Le caractère défensif du secteur des infrastructures rend les revenus de ces actifs moins sensibles au cycle économique et constitue une alternative dans l'environnement de taux bas que nous connaissons depuis bientôt 10 ans.

AXA WF Selectiv' Infrastructure allouera ses actifs de manière diversifiée et tactique dans des actions et des obligations. La sélection des titres du portefeuille réalisée par l'équipe de gestion expérimentée est capitale : choisir les meilleurs profils de sociétés en évitant les écueils du secteur : profitabilité entravée par une réglementation trop stricte ou encore endettement trop élevé. »

Risques

Il y a des risques inhérents à tout type d'investissement, y compris en AXA WF Selectiv' Infrastructure :

Risque de crédit : en cas de défaut de paiement ou de perte de qualité d'un ou plusieurs émetteurs, la valeur de l'obligation diminuera et, par la suite, la VNI.

Risque de contrepartie : risque de défaut (insolvabilité, faillite) de l'une des contreparties, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Impact de techniques comme les instruments dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, de crédit, de contrepartie, de valorisation, le risque légal, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents.



Sara Malki,
Gestionnaire principal
d'AXA WF Selectiv' Infrastructure

Caractéristiques spécifiques AXA WF Selectiv' Infrastructure - part A

Forme juridique	Compartiment de la SICAV AXA World Funds constituée pour une durée indéterminée ⁽³⁾
Nationalité	Luxembourgeoise
Date de création - part A C	18/12/2017
Devise de référence	EUR
Devise de la part	EUR
Valorisation	Quotidienne
Type de part	Capitalisation/Distribution
Code ISIN (C/D)	LU1719066794 / LU1719066877
Droits d'entrée maximum	5,5% ⁽⁴⁾
Droits de sortie maximum	-
Frais de gestion maximum	2%
Frais courants estimés (frais de gestion réels compris)	1,66%
TOB de sortie/conversion (part de capitalisation)	1,32% (max. : 4 000€)
Souscription initiale minimale	0 EUR
Souscriptions/rachats	Journalière (J) avant 14 h (heure de Luxembourg) ⁽⁵⁾
Règlement	J+4 jours ouvrables
Taux de précompte mobilier (si part de distribution)	30%
Taxe belge sur l'épargne	30% (sur les plus-values) ⁽⁶⁾
Société de gestion	AXA Funds Management S.A. ⁽⁷⁾
Gestionnaire financier	AXA Investment Managers Paris
Dépositaire	State Street Bank Luxembourg
Publication de la VNI	www.beama.be
Structure 'Nominee' ⁽⁸⁾	Applicable en fonction du choix du distributeur Tarification applicable selon le distributeur
Swing pricing ⁽⁹⁾	2% max. de la VNI

Préalablement à toute souscription, l'investisseur est prié de prendre connaissance du KIID et du prospectus.

Le KIID, le prospectus, le dernier rapport annuel et le dernier rapport semi-annuel sont disponibles gratuitement auprès du service financier Caceis Belgium, avenue du Port 86C-b320, 1000 Bruxelles, auprès d'AXA IM Benelux S.A, Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles ou auprès de votre distributeur. Le KIID, les rapports annuel et semi-annuel sont disponibles en français, néerlandais, allemand et anglais ; le prospectus en français, allemand et anglais.

En cas de problème, nous vous suggérons de formuler votre plainte auprès de votre distributeur. Vous pouvez retrouver les personnes de contact du service de plaintes interne de chaque distributeur via le lien internet suivant : <http://private-investors.axa-im.be/fr/home-temp>. Si le traitement qui en est donné ne vous satisfait pas, nous vous recommandons de contacter l'Ombudsman en conflits financiers : ombudsman@ombudsfin.be ou au +32 (0)2 545 77 70.

Ce document ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement.

(1) L'information sur les ratings (obligations investment grade et high yield) est également disponible sur le site des agences de notation de crédit (www.standardandpoors.com - www.moody's.com) ou auprès du service financier Caceis Belgium. (2) La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du compartiment. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque. La catégorie 1 représente la catégorie la plus faible, la catégorie 7 la plus élevée. (3) AXA WF Selectiv' Infrastructure est un compartiment d'AXA World Funds, SICAV UCITS de droit luxembourgeois, établie avenue J.F. Kennedy 49, L - 1885 Luxembourg et enregistrée sous le numéro de registre du commerce B 63.116. AXA WF Selectiv' Infrastructure a le statut de UCITS et est disponible en Belgique (4) Sur base de la grille tarifaire appliquée par le distributeur. (5) Cut off avant 15 h (heure de Luxembourg) pour SSB Luxembourg au Luxembourg. (6) Les investisseurs physiques seront soumis au précompte mobilier de 30% sur la distribution de dividendes (part de distribution) et/ou la plus-value générée lors de la vente d'actions (part de capitalisation et/ou distribution) du compartiment ayant plus de 25% de créances en portefeuille pour les parts acquises avant le 1er janvier 2018 ou ayant plus de 10% de créances en portefeuille si les parts ont été acquises à partir du 1er janvier 2018. (7) AXA Funds Management est la société de gestion de droit luxembourgeois d'AXA WF Selectiv' Infrastructure domiciliée avenue J.F. Kennedy 49, L - 1855 Luxembourg et enregistrée sous le numéro du registre de commerce B 32.223. (8) Structure 'Nominee' : les parts des investisseurs sont inscrites en leur nom propre sur un compte titres auprès du 'Nominee'. Ensuite, l'ensemble des investisseurs sont inscrits globalement sur un compte d'investisseurs-nominee dans le registre du compartiment. (9) Le mécanisme du swing pricing consiste à ajuster à la hausse (en cas de collecte nette positive) ou à la baisse (en cas de collecte nette négative) la valeur nette d'inventaire qui sera appliquée aux souscriptions/rachats d'un jour précis afin de contrebalancer les coûts de transaction sur les marchés engendrés par de larges mouvements, et ainsi préserver la performance du fonds.

AXA IM et/ou ses affiliés peuvent recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession relative au fonds de placement ou à la structure du placement. Veuillez contacter AXA IM Benelux pour plus d'informations au sujet de ces rétrocessions.

Pour toute autre information, les investisseurs sont priés de prendre contact avec le service financier Caceis Belgium. Les informations présentées peuvent être différentes des informations actualisées. Du fait de leur simplification, les informations contenues dans ce document sont partielles. Les données actualisées sont disponibles dans le prospectus et le KIID.

15/04/2019 | 7.22.0119 | Design & Production : Internal Design Agency (IDA) | 19-BE-FH44-FR | Photos : GettyImages

AXA IM Benelux

Place du Trône 1 - 1000 Bruxelles